Cahiers Congolais de Sociologie - N° 40 - Octobre 2019

Le « Mariage pour tous » à l'épreuve des réalités socio-culturelles négro-africaines et rd-congolaises

MARIAGE POUR TOUS » A L'EPREUVE DES REALITES SOCIOCULTURELLES NEGRO-AFRICAINES ET RDCONGOLAISES. Par Adélard NKUANZAKA INZANZA et Trinité NKUANZAKA IBANGU Résumé La vie sexuelle ainsi que le mariage qui en résulte nécessairement, relèvent des us et coutumes des peuples ; il s'agit des pratiques socioculturelles qui ne peuvent être uniformisées. Ces pratiques impliquent l'homme et la femme dans une fusion/union dont le but fondamental est la procréation et la socialisation des enfants. Cette conception négroafricaine du mariage et de la sexualité est aux antipodes de l'homosexualité et du MPT dont une partie de l'occident, au nom des libertés individuelles, se fait le porte-étendard aujourd'hui. Introduction Depuis quelques années, le mariage des homosexuels est à l'ordre du jour, particulièrement dans le monde occidental, sous l'euphémisme de mariage pour tous (MPT). Alors nous nous posons la question suivante : l'homosexualité est-elle compatible avec les pratiques socioculturelles négro-africaines en général et celles de la République Démocratique du Congo en particulier ? Nous allons nous efforcer de répondre à cette question, en essayant de donner un point de vue, motivé et documenté. Car, à cette époque d'« uniformisation » à rebours, nous devons avoir un sens élevé de discernement en vue de savoir ce qui est bon pour notre culture et qui ne l'est pas, évitant ainsi tout amalgame et toute confusion, ennemis, parmi tant d'autres, de tout progrès économique et social. Pour ce faire, il nous importera d'abord de situer le but de la sexualité humaine et du mariage, ensuite les fondements de l'homosexualité et du mariage pour tous (MPT), avant de dire un mot sur cette pratique sexuelle au regard de la culture négroafricaine. En quoi consiste la sexualité humaine ? La sexualité est un concept générique, un concept fourre-tout, souvent couvert d'un voile pudique, à la limite hypocrite, ambigu et ambivalent ; elle relève du domaine du caché, du secret, du sacré. C'est sûrement dans ce sens que pour Pierre Erny, très contextuel sur cette question, « parler en Afrique noire de sexualité sans en percevoir les dimensions cosmiques, c'est manifestement passer à côté de l'essentiel. Le va-et-vient idéologique qui s'instaure entre le couple humain et le monde permet un jeu quasiment infini de connotations extrêmement riches. L'univers africain apparait ainsi non seulement comme profondément humanisé, puisque l'homme lui sert de prototype, mais encore comme véritablement anthropocentré. Ce n'est pourtant pas l'homme solitaire qui est au centre, ni une abstraite personne humaine, mais c'est le couple fécond, l'homme et la femme unis dans l'acte procréateur » (180 :9-10). Michel Lobrot estime, pour sa part, que « la sexualité est par excellence le domaine de la différence … entre sexe masculin et féminin, avec ses aspects sociologiques et culturels » (1975 :10). Cet auteur note que la différence la plus essentielle est entre érotique et génésique, en définissant l'érotique comme l'art de maximiser la satisfaction et le plaisir sexuels et le génésique comme l'art de procréer. Parlant des dangers de l'érotisme, Michel Lobrot a estimé que « les pulsions érotiques qui risquent de retarder le choix d'un partenaire « pour la reproduction », risquent d'accélérer la reproduction elle-même dans des conditions qu'on juge mauvaises et inacceptables, et ceci constitue aussi un danger corrélatif au précédent.*L'individu en effet qui ne se soucie pas de trouver un partenaire « pour la reproduction » et qui se laisse aller à des pulsions érotiques, choisit très vite un partenaire « pour l'érotisme » avec qui il risque d'avoir un

enfant. L'avenir de celui-ci ne sera pas assuré, car un partenaire pour « l'érotisme » risque de ne pas être un bon partenaire « pour la reproduction », du fait qu'il n'est pas intéressé à celle-ci (…). L'enfant est abandonné, et tout cela ne fait que retarder le moment ou on pourra enfin trouver un vrai partenaire « pour la reproduction ». S'agissant des points de vue psychologique, éthique, social et culturel, la relation idéale entre un homme et une femme est dans le but de procréer en vue de perpétuer l'espèce et le nom de la famille. Certains pensent que vu de cette manière, le mariage serait une institution dépassée, issue des traditions surannées et démodées, qu'il faudrait changer. Pourtant, toutes les tentations en vue de détruire cette institution ou de la dévaloriser, voire-même de la ridiculiser, ont eu des effets négatifs. Attendons voir si le MPT et l'homosexualité pourront nous prouver le contraire. En effet, c'est entre l'homme et la femme, dans l'union conjugale, que la sexualité humaine-et non animale –trouve sa pleine jouissance et sa vraie justification ; car, c'est là qu'elle exprime sa double dimension : l'érotisme et la génitalité. L'érotisme seul, c'est la sexualité pour la sexualité, la sexualité pour la seule jouissance ; alors que la génitalité implique la dimension procréatrice. Les deux sont complémentaires et se justifient ensemble, non individuellement, au sein du couple. Chez un être humain conscient et sensé, ces deux dimensions guident sa sexualité ; ce qui n'est pas le cas chez l'animal dont le comportement sexuel est assuré par l'instinct dans son déclenchement, son exécution et sa finalité biologique. Ainsi donc, les théories sociologiques contemporaines, contrairement à la sociologie traditionnelle, rejettent l'opinion selon laquelle la sexualité ne serait qu'une simple pulsion instinctive. Au vu de cette clarification, nous estimons que l'homosexualité et le MPT relèvent exclusivement de l'érotisme et de la sexualité animale, la sexualité instinctive. Ainsi, nous les plaçons dans la catégorie des déviations et aberrations sexuelles. Car, il s'agit bien des pathologies sociales dont les causes sont à rechercher dans la constitution physiologique et psychologique des individus qui s'adonnent à des telles pratiques, mais aussi dans la vie sociale de manière générale. Ainsi donc, comme le note avec pertinence Helmut Schelsky, « le mariage n'est pas une institution sexuelle primaire ». Pour cet auteur, parmi les institutions les plus essentielles qui ont la responsabilité de réguler la sexualité, « c'est au mariage que revient incontestablement la première place. Le rapport qui existe entre l'instinct sexuel et le mariage est compris, en général, comme un rapport indiscutable de dépendance ou de cause à effet. L'instinct sexuel semble être le facteur biologique déterminant qui conditionne le mariage et sa structuration interne, le mariage ayant à son tour pour tâche essentielle de régulariser les rapports sexuels » (SCHELSKY, H., 1966 : 43). Mais, précisons brièvement ce qu'est l'homosexualité et ce qui en constituerait la motivation. L'Homosexualité : Concept et raison d'être Considérée comme une pathologie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), cette organisation retire l'homosexualité de la liste de maladies mentales en 1990. Depuis, des expressions se sont multipliées autour de ce terme qui désigne en réalité l'attirance sentimentale et sexuelle pour des personnes du même sexe : Orientation sexuelle, tendance sexuelle, amour qui ne veut pas dire son nom, uranisme, Homophobie, etc. Gauthier MUSENGE MWANZA qui a effectué ses recherches doctorales sur cette matière dans la ville de Kinshasa donne une définition beaucoup plus englobante de l'homosexualité qui, selon lui, « désigne la pratique de relations sexuelles et affectives avec des personnes de même sexe (perspective comportementaliste ou empirique) et/ou l'orientation sexuelle pour des personnes du même sexe (perspective psychologique et sociologique). Le mot s'applique

indistinctement aux hommes et aux femmes. Toutefois (…) l'homosexualité ne se réduit pas à un simple comportement sexuel. Elle implique par contre un ensemble d'attitudes, de valeurs et de préférences dont la seule véritable justification se trouve dans les rapports affectifs et sentimentaux. » (2013-2014 :36). Que recherchent les personnes qui ont des rapports sexuels avec leurs homologues du même sexe ? En d'autres termes, quelles sont les motivations profondes à la base de l'homosexualité, masculine et féminine ? Disons qu'en rapport avec ses causes, les recherches continuent pour trouver l'origine réelle de l'homosexualité : Est-elle congénitale et héréditaire ou acquise ?
Sur ce point, le débat est souvent passionné et assez musclé, généralement entre la science et le militantisme, mais aussi entre les moralistes et les partisans farouches de l'homosexualité. Une des théories sur cette question est divulguée par Simon Levay dans son ouvrage sur Le cerveau sexuel et rendu publique par la revue Science (voir Isidore Aguillar et Herminia Galbes, 2000 : 94). Ce scientifique Nord Américain, après avoir pratiqué l'autopsie de 41 personnes, essentiellement séropositives, est arrivé à la conclusion selon laquelle les homosexuels ont un développement deux fois moindre de l'hypothalamus par rapport aux hétérosexuels. Dans l'hebdomadaire espagnol, Cambio, l'auteur déclare : « Je crois que ma recherche va engager une forte polémique, car c'est la première fois qu'on démontre que l'homosexualité pourrait être une caractéristique physiologique ». Effectivement ce biologiste a vu juste car, son étude a été mise en cause et violemment critiqué, notamment par les collectifs gays, craignant qu'elle serve de justification à ceux qui estiment que l'homosexualité devrait être proscrite de la vie sociale. Mais d'autres chercheurs ont demandé que la théorie de Levay soit approfondie à la lumière d'expériences nouvelles. Bien que n'étant pas biologistes, comme Levay, nous pensons que sa théorie donne des indications suffisantes pour permettre de douter de la lucidité et de la rationalité des homosexuels. Pour cette deuxième raison, relative à la pathogénie physique, l'homosexualité nécessite une prévention et une prise en charge pluridisciplinaire et multisectorielle. Du point de vue des considérations sociales, Aiguillar et Herminia se référant à leurs recherches, notent que les trois quarts de la population considèrent l'homosexualité comme une maladie et le dernier quart, comme moralement inacceptable, voire comme un délit qui doit être poursuivi. Parmi les homosexuels, selon les auteurs précités, 11 pourcents se considèrent eux-mêmes comme malades. Beaucoup d'entre les homosexuels, hommes et femmes, mais plus les hommes que les femmes, se cachent derrière une bisexualité et une ambisexualité non déclarées et ainsi pouvoir vivre en paix dans leur société ou la norme est l'hétérosexualité. Autrement dit, « la plupart des homosexuels, du fait qu'ils sont rejetés par la société, ne sont pas facilement identifiables par leurs habitudes sociales quotidiennes. Nombre d'entre eux sont mariés et ont des enfants, mais ne confessent jamais publiquement leurs véritables tendances sexuelles, même si elles sont tolérées, voire permises légalement. Dans les pays ou ils peuvent se marier et même adopter des enfants, les homosexuels qui recourent à ces lois ou simplement ne cherchent pas à cacher leur homosexualité, sont en réalité assez peu nombreux » (AIGUILLAR, I. et GALBES, H., 2000 : volume 2/99). Par ailleurs, un contraste est à relever dans le chef des partisans de l'homosexualité et du MPT ; il s'agit de leur revendication à vouloir adopter des enfants, semblant ainsi ignorer d'ou viennent ces derniers. Quelle image de la famille et de la vie en société vont avoir des tels enfants ? Refuser de procréer et en même temps chercher à élever les enfants, ne constitue-t-il pas une stupidité digne d'individus irrationnels ? Enfin, la mondialisation, ce concept aux contours flous qui est un des véhicules de l'homosexualité et du MPT, parlons-en. Une question se pose : la

culture est-elle mondialisable, sans crainte de tomber dans la pensée unique, celle du plus fort ? Les pratiques matrimoniales, en tant que données culturelles, peuvent-elles être uniformisées et introduites dans une sorte de moule appelée mondialisation et se complaire de celle-ci ? Nous y reviendrons ci-dessous. Pour nous, la mondialisation de l'économie et de la technologie est possible et nous en bénéficions déjà de certains bienfaits, mais aussi, malheureusement, des méfaits. Car il s'agit pour l'essentiel des biens matériels, des biens marchands. S'agissant des méfaits de la mondialisation, Marc Montoussé (2004 : 302) n'y va pas par quatre chemins. Pour lui, « la mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les états souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers ». Après ce constat amer, Marc Montoussé (2004 : 305) rappelle un extrait du discours de James Wolfrensohn, Président de la Banque Mondiale, prononcé à Dubaï le 24/09/2003, qui sonne comme un avertissement et une mise en garde : « Nous sommes liés – riches comme pauvres-par la même volonté de laisser un monde meilleur à nos enfants. Et par le constat qu'un échec chez nous fragilise aussi le reste de la planète. C'est là le sens profond de la mondialisation ». Dans la conclusion de leur ouvrage collectif sur la mondialisation vue du sud (2000 : 322), les auteurs dépassent les simples avertissement et mise en garde pour des propositions concrètes en vue de donner à la mondialisation un visage plus humain. Pour ces auteurs, « il va donc de soi que la mondialisation soit fondée sur le primat de l'éthique comme le doivent toutes les activités humaines. L'éthique exorcisera la mondialisation de tous ses germes d'asservissement de l'autre et de destruction de l'environnement. En d'autres termes, par et grâce à l'éthique, la mondialisation répondra à sa vocation en faveur de l'homme et pourra devenir une « saine globalisation ». Une saine globalisation, c'est celle qui œuvre pour le développement intégral et solidaire, veille au respect de la dignité de la personne humaine et au caractère sacré de la vie, lutte contre toutes sortes d'insécurités ; promeut la justice distributive, c'est-à-dire la répartition équitable des biens de la terre. Car, on ne le répétera jamais assez, les biens de la terre et de l'univers constituent le patrimoine commun de l'humanité tout entière. Ce sont les biens pour tous. Une autre mondialisation trouve là une autre ligne de départ dont il nous faut urgemment et au risque de nos propres vies, oser définir toutes les règles du jeu ». Auparavant et sous la plume de Paul Fornet-Betancourt (2000 : 250) fustigeant l'homogénéisation et l'exclusion qu'impose aujourd'hui la mondialisation, les auteurs précités ont noté ce qui suit, au profit de la diversité culturelle : « Si la globalisation uniformise et offre un seul avenir comme possible, l'interculturalité, elle, cherche à valoriser la polyvalence de l'histoire ; elle désire faire voir que les cultures existantes rendent possibles les avenirs variés et que la plus ou moins grande universalisation historique d'un de ces avenirs est une question qui doit se décider par le dialogue des cultures ». Mais, la culture–et avec elle les pratiques matrimoniales notamment – n'est pas mondialisable ; car elle constitue l'âme des peuples, le soubassement sur lequel ils fondent leur existence, le socle de leur vie. Ceci constitue la matière du point trois cidessous. Le MPT et l'homosexualité face à la culture négro-africaine La diversité culturelle, soutenue par les instances internationales comme l'UNESCO, l'OIF, etc., est une chance et une richesse pour l'humanité, et doit être sauvegardée. En matière matrimoniale, il ne peut pas en être autrement. Il existe des us et coutumes qui régissent le mariage dans différents groupes sociaux de la RDC. Deux points communs, parmi tant d'autres,

peuvent être rappelés ici : le versement de la dot et la réalité naturelle selon laquelle cette dot est versée pour prendre en mariage une femme et non un homme. Autrement dit, le mariage dans le mental et le subconscient du congolais et du négro-africain ne concerne que deux personnes de sexes différents ; ce qui n'est forcément plus le cas dans une partie de l'Occident, au nom des droits et libertés individuels. C'est le cas notamment, de la loi française publiée au journal officiel du samedi 18 mai 2013 qui ouvre le mariage aux couples de personnes de même sexe. Cette loi permet donc aux couples homosexuels de se marier. La loi ouvre également la voie de l'adoption à ces couples mariés dans le contexte de MPT. Et, plusieurs tentatives sont faites pour imposer au reste du monde, le MPT comme condition pour soutenir son développement. Pourtant, « le développement, c'est respecter l'identité culturelle de chaque collectivité humaine, c'est la pluralité, la qualité de la vie et non sa quantité », de l'avis de Guy Bajoit (1996 : 31). En d'autres termes, le développement comme droit à la différence et refus de l'étouffement des identités culturelles par excès des interférences d'une culture et des modèles étrangers, c'est des « racines pour vivres », pour emprunter l'expression de Thierry Verhels, E. (1987). Finalement, Guy Bajoit (1987 : 36), ce théoricien de l'identité culturelle, conçoit le développement, de façon globale, comme « la capacité d'une société de résoudre les problèmes vitaux de la vie collective, d'une manière efficace et éthiquement acceptable ». C'est autant dire qu'« une société ne se développe véritablement que dans une certaine fidélité aux valeurs fondamentales, aux traits caractéristiques de sa culture, sans lesquels elle perdrait son identité, résultant d'une longue tradition dans le temps. Développer une population, c'est promouvoir une conscience historique, qui se nourrit de son passé pour mieux conquérir l'avenir et gérer le présent » avec lucidité, pour rappeler cette pensée de Mzee Munzihirwa (A. Nkuanzaka, I., 2012 : 36). Conclusion En conclusion et au regard de tout ce que nous venons de voir ci-dessus, il faut vaincre l'homosexualité ; mais ceci n'est pas si simple. Car, le problème qu'elle pose concerne toutes les déviations et les aberrations sexuelles en général. Celles-ci sont plus faciles à prévenir qu'à surmonter lorsqu'elles sont déjà installées. D'ou l'importance de la socialisation : que les parents et les éducateurs sachent comment se déroulent les différentes phases de développement par lesquelles passe l'enfant et l'adolescent jusqu'à leur pleine maturation. Un dialogue permanent avec les enfants peut réduire les occasions de déviance en amont. En aval, il faut élaborer et appliquer une législation protectrice de la famille, qui s'attaque sans réserve à toutes les déviations et à leurs causes, en particulier en matière sexuelle et reproductive (pédophilie, nécrophilie, zoophilie, voyeurisme, etc.). Pour terminer notre propos, prenons une hypothèse d'école : si l'homosexualité et le MPT, par une baguette magique, arrivaient à prendre le dessus sur la sexualité responsable et reproductrice, cela ne suffirait-il pas pour sonner le glas de l'Humanité ? Les relations entre les nations et les peuples doivent être basées sur le respect mutuel, la dignité humaine et la prise en compte des différents éléments culturels qui régissent les différentes sociétés et qui font la richesse du monde. Aucune société, qu'importe sa puissance, ne saura imposer durablement à d'autres sociétés, sa culture, sa vision du monde dans tous les domaines, y compris en matière matrimoniale. Pour notre part, aucun développement humain intégral n'est possible, aucune sécurité individuelle ou collective n'est envisageable et aucun avenir prometteur ne peut être espéré, quant/si la sexualité est banalisée et le mariage caricaturé. Bibliothèque indicative AIGUILLAR I. et Galbes, H., Guide de la vie familiale, Vol.2, Encyclopédie Vie et Santé, 2000. BAJOIT, G., « Théories sociologiques du développement

», in Antipodes, n°131, 1996. ERNY, P., 1988. Les premiers pas dans la vie de l'enfant d'Afrique –noire – naissance et première enfance, Harmattan, Paris. LOBROT, M., 1975. La libération sexuelle, Petite Bibliothèque Payot, Paris. MONTOUSSE, M. (sous la direction de), 2004. Textes citoyens. Education civique, juridique et sociale-Lycée, Bréal. MUSENGE Mwanza, G., 2008-2009. Masculinité et comportement sexuel : Identité et marginalité milieu homosexuel de Kinshasa, Mémoire de DES en sociologie. MUSENGE Mwanza, 2013-2014. Homosexualité masculine à Kinshasa au temps de sida. Contribution à une socio-anthropologie de la crise de normalisation à la normalisation apparente dans le cumul des curcus sexuels, Thèse de doctorat en sociologie. NKUANZAKA, I., A., 2012. « Identités culturelles, diversité et développement humain : ou en est la RDC ? », in Revue Africaine des Sciences Sociales et Humaines, vol., III, Kinshasa-RDC, Janvier. NYEME, J-A., 2000. (Editeur), La mondialisation vue du Sud. Une approche multidisciplinaire, Editions universitaires du Kasayi, vol. 2, Kananga-RDC. SCHELSKY, H., 1966. Sociologie de la sexualité, Traduit de l'allemand par Mathilde Camhi, coll.Idées, Gallimard. VERHELST, T., 1987. Des principes pour vivre. Nord-sud. Identités culturelles et développement, Duclot, Paris-Gembloux.